



Objet : consultation de l'ESMA sur le format européen unique de reporting électronique (ESEF)

Monsieur le Président,

L'ESMA a lancé le 20 octobre dernier une consultation sur la mise en place d'un format européen unique de reporting électronique.

Nous souhaitons vous faire connaître notre position à l'égard de ce projet.

- En premier lieu, nous tenons à rappeler qu'aucun analyste financier ni aucun investisseur ne nous demande de publier nos comptes et états financiers dans un format harmonisé unique. Il n'existe donc aucun besoin identifié.
- Les coûts de mise en œuvre d'un format unique de reporting sont très élevés et la maintenance d'un tel système crée des coûts récurrents sans aucun bénéfice pour l'entreprise.
- Les normes IFRS sur lesquelles repose la taxonomie XBRL font l'objet de changements significatifs et fréquents ce qui aurait pour conséquence d'augmenter la complexité et les coûts de maintenance d'un format de publication de type XBRL.
- La taxonomie IFRS envisagée pour le format XBRL ne prend pas en compte les indicateurs alternatifs de performance que les émetteurs utilisent très souvent et que les analystes et investisseurs suivent régulièrement. La publication au format XBRL sans ces indicateurs amoindrirait la signification des états financiers.
- Le format électronique unique type XBRL ne restitue pas les éléments qualitatifs et contextuels joints à toutes les publications de résultats et qui sont essentiels à leur compréhension et à la bonne appréciation du business model de chaque entreprise.
- Le format électronique XBRL constitue un standard « fermé » alors que de plus en plus les entreprises privilégient des systèmes « ouverts » dont le paramétrage et l'utilisation sont beaucoup plus souples et moins coûteux. De plus le faible niveau d'utilisation du standard XBRL et l'évolution très rapide des technologies de l'information fait courir un risque élevé d'obsolescence de ce standard à l'horizon 2020.
- La question de la vérification des états financiers convertis dans un format unique de reporting électronique n'a pas été précisée mais les émetteurs rejettent par avance tout alourdissement des charges d'audit que cela pourrait entraîner.
- Si la volonté de la Commission et de l'ESMA est d'harmoniser les formats de reporting électronique, le standard PDF, déjà prévu par 13 états membres de l'Union, serait un choix simple, peu coûteux, facile à mettre en œuvre et de nature à satisfaire tous les utilisateurs. Le standard PDF permet, en plus des états financiers, de joindre aux publications tous les éléments contextuels et qualitatifs que le format XBRL ne prévoit pas.
- La Directive Transparence amendée en 2013 prévoit que la mise en place d'un format unique de reporting électronique est subordonnée une analyse coûts/ bénéfices préalable. L'étude qui a été menée en 2014 n'est absolument pas représentative et n'a pas été conduite dans des conditions optimales. De ce fait et, si la Commission



Européenne et l'ESMA persistaient dans leur intention d'imposer un format unique de reporting électronique, une nouvelle étude coûts/bénéfices devrait être conduite avant toute décision et dans des conditions acceptables.

Nous restons, Monsieur le Président, à la disposition de vos services pour reparler de ce dossier à leur convenance et vous prions de croire en l'assurance de notre parfaite considération.

Alexandre Saubot
Directeur général Délégué Haulotte Group